



Rapport sur les comptes de la commune Ville Specimen 2009 - 2018

Ce rapport présente les principaux postes des comptes de la commune : Ville Specimen.
Ces données proviennent de la DGCL(Direction Générale des collectivités locales).

Les comptes des communes françaises sont séparés en deux sections:

- la première section correspond aux dépenses et recettes de fonctionnement. Cette section retrace les opérations courantes de la commune, celles qui reviennent chaque année(par exemple charges de personnel pour les dépenses, et produits des impôts locaux pour les recettes).
- la seconde section retrace les investissements(dépenses durables comme les bâtiments, voiries...) engagés par la commune, et les ressources, dont les emprunts, permettant de réaliser ces investissements.

De plus, la DGCL a créé des regroupements statistiques de communes appelés strates, ce qui permet de comparer des communes de taille et de type de fiscalité similaire.

La commune Ville Specimen appartient en 2018 à la strate: *10 000 à 20 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)* (voir 4 eme partie de ce rapport pour des explications)

Ce rapport est divisé en 3 parties :

- Le détail des comptes publiés avec comparaison avec la moyenne de la strate
- Les taux d'imposition (source Ministère des Finances impots.gouv.fr)
- Une annexe présentant rapidement le mode de fonctionnement de la comptabilité des communes et les définitions des termes de la comptabilité locale utilisés dans ce rapport.

Vous pouvez vous rendre sur le site www.decomptes-publics.fr pour plus de détails.

1. Comptes de la commune de Ville Specimen

Les comptes de la commune sont présentés ci-dessous par section (fonctionnement, investissement, financement). Chaque section présente les comptes en valeur (milliers d'euros), puis en euro par habitant (en divisant la valeur par le nombre d'habitants), et enfin une comparaison avec la moyenne des communes appartenant à la même strate de population.

1.1. Section de fonctionnement

La section fonctionnement retrace schématiquement l'ensemble des dépenses et recettes (produits) de la gestion courante des communes.

Ce sont d'une part, les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune comme les salaires et charges de personnels des employés de la commune, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, les autres charges de gestion courante, les charges financières liées à la dette...

D'autre part, les recettes de fonctionnement (également appelées produits de fonctionnement) proviennent de la levée d'impôts mais également de transferts de l'état ou d'autres collectivités. Les réformes mises en œuvre au cours des dernières années peuvent faire évoluer les ressources de certaines communes, créant des variations importantes d'une année sur l'autre.

Le résultat de la section de fonctionnement («Résultat comptable») doit être positif pour pouvoir financer tout ou partie des nouveaux investissements et les éventuels remboursements d'emprunts.

1.1.1. Fonctionnement en milliers d'€

Fonctionnement en milliers d'€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Charges de personnel	5 046	5 145	5 609	5 734	5 816	6 217	6 511	6 565	6 569	6 296	8,3%
Achats et charges externes	2 652	2 529	2 632	2 558	2 625	2 765	2 866	2 977	2 739	2 491	-5,1%
Subventions versées	909	943	1 002	1 027	1 033	1 117	1 087	1 102	1 103	1 376	33,2%
Charges financières	301	263	329	385	387	384	310	271	233	220	-43,2%
Contingents	489	429	415	382	391	396	402	387	374	358	-8,4%
Autres charges de fonctionnement	2 146	1 361	1 877	1 336	1 234	1 860	1 930	2 352	1 762	1 738	40,8%
Total Charges	11 543	10 670	11 863	11 422	11 486	12 739	13 106	13 654	12 780	12 479	8,6%
Impôts Locaux	2 502	2 843	3 205	3 426	3 587	3 626	4 196	4 159	3 972	4 043	12,7%
Autres impôts et taxes	398	493	515	519	477	387	606	961	1 058	1 165	144,2%
Dotation globale de fonctionnement	1 710	1 756	1 753	1 710	1 682	1 591	1 309	1 077	895	880	-47,7%
Autres produits de fonctionnement	7 290	6 131	7 070	6 605	7 295	7 661	8 261	8 461	7 949	8 516	16,7%
Total Produits	11 900	11 223	12 543	12 260	13 041	13 265	14 372	14 658	13 874	14 604	12,0%
Résultat comptable	357	553	680	838	1 554	526	1 266	1 004	1 094	2 125	36,7%

1.1.2. Fonctionnement en € par habitant

Fonctionnement en € par habitant	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Charges de personnel	435	435	472	491	508	541	575	573	572	549	8,1%
Achats et charges externes	229	214	222	219	229	241	253	260	239	217	-5,2%
Subventions versées	78	80	84	88	90	97	96	96	96	120	33,3%
Charges financières	26	22	28	33	34	33	27	24	20	19	-44,1%
Contingents	42	36	35	33	34	34	35	34	33	31	-8,8%
Autres charges de fonctionnement	186	115	158	113	108	162	170	205	153	152	40,7%
Total Charges	996	902	999	977	1 003	1 108	1 156	1 192	1 113	1 088	8,5%
Impôts Locaux	216	240	270	293	313	315	370	363	346	352	12,5%
Autres impôts et taxes	34	42	43	44	42	34	54	84	92	102	142,9%
Dotation globale de fonctionnement	148	149	148	146	147	138	116	94	78	77	-47,6%
Autres produits de fonctionnement	628	518	595	566	637	667	728	738	693	742	16,5%
Total Produits	1 026	949	1 056	1 049	1 139	1 154	1 268	1 279	1 209	1 273	11,8%
Résultat comptable	31	47	57	72	136	46	112	88	95	185	36,0%

1.1.3. Fonctionnement en € par habitant : moyenne de la strate

Fonctionnement en € par habitant : moyenne de la strate	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Charges de personnel	588	600	607	625	636	661	664	660	660	652	2,5%
Achats et charges externes	254	257	264	271	281	279	271	265	264	264	-6,0%
Subventions versées	96	96	96	96	98	98	97	94	92	89	-9,2%
Charges financières	36	34	36	36	35	35	45	59	28	26	-25,7%
Contingents	30	30	29	30	30	32	32	41	38	34	13,3%
Autres charges de fonctionnement	96	105	128	121	124	119	114	130	127	135	8,9%
Total Charges	1 100	1 122	1 160	1 179	1 204	1 224	1 223	1 249	1 209	1 200	-0,3%
Impôts Locaux	439	458	479	496	511	516	532	546	551	554	8,4%
Autres impôts et taxes	73	86	93	90	92	98	106	107	108	112	21,7%
Dotation globale de fonctionnement	236	236	235	235	236	227	206	186	177	178	-24,6%
Autres produits de fonctionnement	472	483	506	502	498	496	511	543	499	492	-1,2%
Total Produits	1 220	1 263	1 313	1 323	1 337	1 337	1 355	1 382	1 335	1 336	-0,1%
Résultat comptable	120	141	153	144	132	113	132	133	126	135	2,3%

1.2. Section investissement et financement

1.2.1. Section investissement

La section investissement présente les programmes d'investissement nouveaux et en cours, ainsi que leurs sources de financement. La première source de financement est le résultat comptable de la commune. Les emplois d'investissement retracent les dépenses ponctuelles de nature à modifier le patrimoine de la commune. On y retrouve les acquisitions immobilières, les travaux nouveaux (ex: construction d'une médiathèque) mais également le remboursement des capitaux empruntés. Les ressources d'investissement représentent les ressources ponctuelles de nature à modifier le patrimoine de la commune. On y retrouve les subventions d'investissement, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, les nouveaux emprunts souscrits.

Investissements en milliers d'€

Dépenses d'investissements en milliers d'€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Dépenses d'équipement	4 361	4 344	3 535	5 125	6 348	1 948	2 391	1 835	2 013	3 250	-48,8%
Remboursement d'emprunts et dettes	451	553	718	831	962	1 058	1 065	1 095	1 125	1 077	12,0%
Autres emplois d'investissement	623	0	13	32	2 236	61	96	435	84	423	-81,1%
Total Emplois	5 435	4 897	4 267	5 988	9 546	3 067	3 552	3 365	3 222	4 750	-50,2%
Emprunts bancaires et dettes	1 400	2 600	1 631	1 800	1 200	300	0	18	900	2 000	66,7%
FCTVA	750	619	461	466	414	449	496	274	337	225	-45,7%
Subventions reçues	1 332	584	462	320	2 932	327	911	641	285	460	-84,3%
Autres ressources d'investissement	1 653	1 065	1 708	3 082	3 897	2 779	1 958	2 997	2 235	1 822	-53,2%
Total Ressources	5 135	4 868	4 262	5 668	8 443	3 855	3 365	3 930	3 757	4 507	-46,6%
Résultat Section investissement	-300	-29	-5	-320	-1 103	788	-187	565	535	-243	78,0%

Investissements en € par habitant

Dépenses d'investissements en € par habitant	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Dépenses d'équipement	376	367	298	439	554	169	211	160	175	283	-48,9%
Remboursement d'emprunts et dettes	39	47	60	71	84	92	94	96	98	94	11,9%
Autres emplois d'investissement	54	0	1	2	196	6	8	38	8	37	-81,1%
Total Emplois	469	414	359	512	834	267	313	294	281	414	-50,4%
Emprunts bancaires et dettes	121	220	137	154	105	26	0	2	78	174	65,7%
FCTVA	65	52	39	40	36	39	44	24	29	20	-44,4%
Subventions reçues	115	49	39	27	256	28	80	56	25	40	-84,4%
Autres ressources d'investissement	142	91	144	264	340	242	173	261	195	159	-53,2%
Total Ressources	443	412	359	485	737	335	297	343	327	393	-46,7%
Résultat Section investissement	-26	-2	0	-27	-97	68	-16	49	46	-21	78,4%

Investissement en € par habitant : moyenne de la strate

Dépenses d'investissements en € par habitant, moyenne de la strate	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Dépenses d'équipement	309	299	323	351	387	321	268	263	300	324	-16,3%
Remboursement d'emprunts et dettes	86	84	87	83	85	88	93	104	91	87	2,4%
Autres emplois d'investissement	49	47	67	49	46	48	66	73	38	41	-10,9%
Total Emplois	444	430	477	483	518	457	427	440	429	452	-12,7%
Emprunts bancaires et dettes	84	79	79	99	95	84	79	91	70	74	-22,1%
FCTVA	73	41	35	37	40	45	42	37	32	36	-10,0%
Subventions reçues	63	60	59	65	70	64	61	56	57	61	-12,9%
Autres ressources d'investissement	230	245	300	294	292	290	269	270	267	277	-5,1%
Total Ressources	450	425	473	495	497	483	451	454	426	448	-9,9%
Résultat Section investissement	6	-5	-4	12	-21	26	24	14	-3	-4	81,0%

1.2.2. Principaux indicateurs de financement

Financement en milliers d'€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Annuité de la dette	735	806	1 038	1 206	1 345	1 440	1 373	1 361	1 356	1 295	-3,7%
Encours total de la dette au 31/12	10 369	12 416	13 328	14 297	14 534	13 776	12 711	11 635	11 410	12 075	-16,9%

Financement en € par habitant	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Annuité de la dette	63	68	87	103	117	125	121	119	118	113	-3,4%
Encours total de la dette au 31/12	894	1 050	1 122	1 223	1 269	1 198	1 122	1 016	994	1 053	-17,0%

Financement moyenne de la strate (en € par habitant)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Annuité de la dette	121	117	120	116	118	121	124	134	117	112	-5,1%
Encours total de la dette au 31/12	958	950	935	955	964	958	944	918	895	864	-10,4%

2. Taux d'imposition

Les impôts locaux collectés ont plusieurs bénéficiaires : une part communale, éventuellement une part inter communale, une part départementale et enfin une part régionale. Seule la part communale est directement reversée à la commune. Nous avons choisi de présenter à la fois la part communale et la somme de l'impôt communal et de la part inter communale afin de traduire ce qui se passe à l'échelle de la commune. La comparaison avec la moyenne de la strate permet de constater les évolutions des impôts de la commune par rapport à la moyenne de la strate. Le taux lui-même n'est pas mathématiquement comparable car l'assiette peut varier d'une commune à l'autre, mais son évolution dans le temps l'est.

Taux d'impôts locaux (part communale)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Taxe d'habitation	8,63%	9,63%	10,33%	10,64%	10,78%	10,78%	10,78%	10,78%	10,17%	10,17%	-5,7%
Taxe Foncière Non Bati	28,26%	29,26%	29,96%	30,86%	31,26%	31,26%	31,26%	31,26%	29,14%	29,14%	-6,8%
Taxe Foncière Bati	11,02%	12,02%	12,82%	13,20%	13,37%	13,37%	13,37%	13,37%	12,88%	12,88%	-3,7%

Taux d'impôts locaux (communale + intercommunale)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Varia° 2013/2018
Taxe d'habitation	8,63%	9,63%	19,57%	19,88%	20,02%	20,02%	20,02%	20,02%	19,41%	20,02%	0,0%
Taxe Foncière Non Bati	28,26%	29,26%	34,51%	35,41%	35,81%	35,81%	35,81%	35,81%	33,69%	35,81%	0,0%
Taxe Foncière Bati	11,02%	12,02%	13,83%	14,21%	14,38%	14,38%	14,38%	14,38%	13,89%	14,38%	0,0%



3. Méthodologie et définitions

Décomptes Publics s'appuie sur des sources officielles et des technologies reconnues pour vous présenter des rapports sur les comptes des collectivités locales. La société met en oeuvre tous les moyens conformes à l'état de l'art pour fournir des contenus les plus précis et objectifs possibles à partir des informations qu'elle collecte auprès de sources publiques. Elle ne saurait toutefois être tenue pour responsable au titre de ces contenus ou encore à raison de l'utilisation qui en est faite par les utilisateurs du service.

3.1. Méthodologie

Sources

1. Les comptes des communes présentent les budgets exécutés des communes dont les données comptables ont été centralisées par la direction générale des Finances publiques (DGFIP). L'ensemble des opérations comptables passées dans l'année par le comptable, sur initiative des communes, sont consignées dans le compte de gestion.
2. Les taux d'imposition proviennent du Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État.
3. Les regroupements de communes ont été effectués par Décomptes Publics à partir :
 1. de données de l'INSEE : Les chiffres clés par communes sur la composition des ménages, l'emploi, la formation, le logement... mais aussi l'implantation des entreprises sur les communes
 2. de données statistiques d'imposition par communes du site impot.gouv.fr

Strates

Les communes françaises ont été réparties par la DGFIP au sein d'une trentaine de « groupes de référence » dénommés « strates », en groupant des communes de taille et de typologie fiscale équivalentes. Ainsi, ces groupes de communes tiennent compte :

- de la taille démographique de la commune ;
- de son appartenance ou non à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, syndicat d'agglomération nouvelle) ;
- du régime fiscal de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de rattachement (taxes additionnelles aux quatre impôts locaux ou taxe professionnelle unique).

Les fiches financières fournissent des valeurs moyennes pour chaque groupe de référence. Les valeurs moyennes des groupes de référence ainsi présentées doivent toujours être relativisées par le lecteur. En effet, elles recouvrent des situations et des modes de gestion très divers. Toutefois, la connaissance d'une valeur moyenne de référence doit permettre de s'interroger sur les raisons de l'existence d'un écart significatif.

Calculs en Euros par habitant

Les différents postes des comptes des communes sont en milliers d'euros. Afin de pouvoir comparer les communes entre elles, ils sont rapportés au nombre d'habitants tels qu'ils sont présentés par la DGFIP dans les comptes des communes. La population qui y figure est souvent restée fixe entre les années 2000 et 2008, à partir de 2009, la population varie normalement chaque année.

Groupes de communes

Les communes se regroupent de plus en plus au sein d'Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI, définition dans les pages suivantes) pour assurer certaines missions.

Les comptes de ces EPCI ne sont pas encore disponibles, Décomptes Publics vous présente les comptes des communes. Une partie plus ou moins importante des missions des communes n'apparaît donc pas directement dans les comptes qui sont présentés, mais les données de chaque commune restent pertinentes, tant en comparaison avec d'autres communes qu'en évolution dans le temps.

3.2. Définitions

Voici les principales définitions des termes utilisés dans ce rapport, nous ajoutons continuellement des définitions sur notre site www.decomptes-publics.fr.

Annuité de la dette :

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Besoin en Fonds de roulement (BFR) :

C'est la différence entre : la somme des créances (ressources de fonctionnement à recevoir) et stocks. ET les dettes à court terme (factures fournisseurs dues, charges sociales dues)

Bilan :

Il présente la situation patrimoniale de la collectivité. D'un côté les actifs, ce qui appartient à la commune, à la fois les immobilisations (bâtiments), les actifs court termes (créances, stocks) mais également la trésorerie. De l'autre les passifs, l'ensemble des dettes, les

emprunts mais également les dettes court termes (fournisseurs, charges sociales)

Capacité d'Autofinancement (C.A.F.) :

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement)

Compensations :

Allocations annuelles versées par l'État aux collectivités locales pour compenser des pertes de recettes fiscales entraînées par les exonérations et allègements de bases décidées par voie législative. Le mécanisme de compensation dépend donc de décisions nationales.

Cotisation Economique Territoriale (CET) :

Elle remplace à compter de 2010 la Taxe Professionnelle. La CET est composée de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Les collectivités commenceront à percevoir à partir de 2011 une partie de cette CET, en 2010 elles ont perçu de l'Etat une compensation relais. Une explication détaillée de la bascule de la TP vers la CET en 2010 est 2011 se trouve dans la Foire aux Questions sur les comptes des communes sur le site de Bercy.

Effort Fiscal :

C'est le rapport entre le produit des 4 taxes locales et le potentiel fiscal. Ce ratio permet d'évaluer la pression fiscale sur la commune.

EPCI :

Etablissements publics de coopération intercommunale : Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) désignent les différentes formes de coopération existant entre les communes. On distingue deux types d'EPCI :

- la forme fédérative dite à fiscalité propre, celles à taxe professionnelle unique (TPU), et celles à fiscalité additionnelle (FA).
- la forme associative dite sans fiscalité propre, financée par les contributions des communes qui en sont membres : dont les syndicats à vocation unique et les syndicats à vocation multiple regroupés sous la dénomination syndicats de communes.

FCTVA :

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) assure aux collectivités locales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux, la compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA dont elles s'acquittent pour leurs dépenses d'investissement.

Fonds de Roulement :

C'est la différence entre les ressources stables (disponibles à plus d'un an) comme les emprunts, les subventions d'investissement ET les emplois stables (patrimoine de la commune comme les bâtiments).

Section Fonctionnement (du budget des communes) :

La section fonctionnement retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année.

- Pour les dépenses, il s'agit entre autres des salaires et charges de personnels des employés de la commune, des prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, des autres charges de gestion courante, des charges financières liées à la dette...
- Pour les recettes, il s'agit du produit des impôts locaux mais également des transferts en provenance des autres collectivités locales ou de l'Etat.

Section Investissement (du budget des communes) :

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

- Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux (par exemple la construction d'une médiathèque), les acquisitions immobilières, mais également des remboursements des sommes empruntées.
- Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions d'investissement, de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, des nouveaux emprunts souscrits.

Valeur locative cadastrale :

La valeur locative cadastrale est une des bases qui servent à l'établissement des taxes perçues au profit des collectivités territoriales. Cette valeur fait l'objet de révisions périodiques. Les grands principes de son calcul sont les suivants :

- l'administration classe les constructions de la commune en plusieurs catégories homogènes
- Elle détermine un tarif pour chaque catégorie en fonction du loyer normal des locaux libres.
- Elle calcule la surface pondérée du bien concerné en tenant compte de sa situation, de sa consistance, de son affectation, de son état.
- La valeur locative cadastrale est égale à la surface pondérée multipliée par le taux de la catégorie dans laquelle a été classé le bien.
- La valeur locative cadastrale est supposée refléter le prix de location du bien si celui-ci était loué.